

SPONSORING

Pour valoriser votre entreprise, et sa notoriété, de façon dynamique et moderne, nous vous offrons la possibilité de sponsoriser des outils de travail ou évènements du Congrès.

C'est un moyen idéal de communiquer qui témoigne du professionnalisme de votre société et renforce votre présence au Congrès A3P.

Le sponsoring vous assure que le logo de votre société, associé au logo A3P, sera l'un des plus remarqués pendant les 3 jours de Congrès.

A ce jour, il vous reste les choix suivants de sponsoring :

1. **Les sacs du Congrès** : en 500 unités, choisies par le CA de l'Association. Votre logo est associé à celui d'A3P.

Les sacs sont remis à tous les participants. De part leur originalité, elles accompagnent très souvent les participants dans leurs autres déplacements

2-Le buffet d'accueil du lundi 13 octobre au soir : personnalisation du buffet avec le logo de votre société, des dossiers de présentation, et la possibilité d'organiser une animation.

3-Le cocktail de la soirée de gala du mercredi 15 octobre au soir : personnalisation du cocktail avec le logo de votre société, des dossiers de présentation, et la possibilité d'organiser une animation.

4 .Les déjeuners du Congrès : Il sont les moments privilégiés de rencontres et d'échanges entre les participants. Dossier de présentation de votre société sur chacune des 50 tables et personnalisation de ces dernières.

3 tables VIP identifiées à votre logo vous sont réservées.

Chaque sponsor ne peut être parrainé que par une seule société, sauf accord de partenariat entre sociétés et validé par A3P.

Conditions générales:

-Les logos pour impression sont à envoyer par mail à scornu@a3pservices.com en fichier image (gif,tif, jpeg, 300dpi) dès réservation du parrainage.

BULLETIN DE RESERVATION SPONSORING

Société..... N° de stand.....
Nom..... Prénom.....
Fonction.....
Email.....
Tél. Fax.....

- Sponsor** : ? Sacoches
? Buffet d'accueil du lundi 13 octobre au soir
? Cocktail soirée de gala, mercredi 15 octobre au soir
? Déjeuner mardi 14 octobre
? Déjeuner mercredi 15 octobre
? Déjeuner jeudi 16 octobre

Mode de règlement :

- Chèque à l'ordre d'A3P Services?
Virement ? 18907 00220 07221113330 84 or code swift CCBPFRPPVER
CB ? |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| expiration date |_|_| |_|_|
AMEX ? |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| expiration date |_|_| |_|_|

Conditions générales :
TVA : 19,6 %
Votre réservation sera définitive à réception de votre règlement.
En cas de surnombre de réservation, l'adhérent A3P sera prioritaire , puis le 1er inscrit..

A : Le : Signature :

A retourner avec votre règlement à : A3P Services
22, Rue Aristide Briand F-45220 CHATEAU RENARD – France.
E-mail : scornu@a3pservices.com
Tél : +33 (0)2 38 071 071 – Fax : +33 (0)2 38 071 072